



Animateur d'Équitation

AE

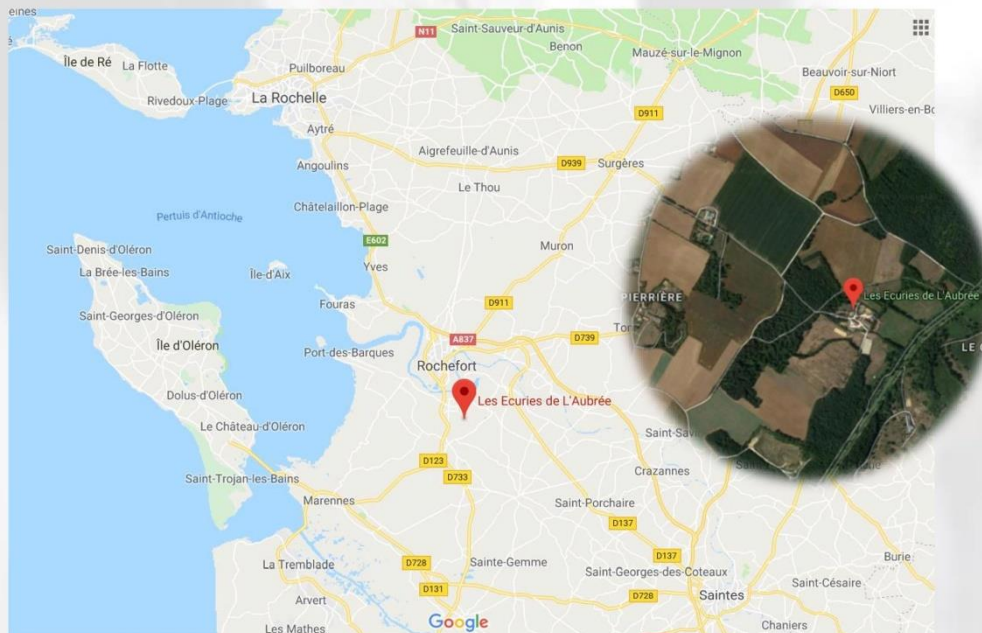


Animateur d'Équitation

AE

Un titre certifiant à finalité professionnelle délivré par la
Fédération Française d'Équitation - FFE

Un titre certifiant à finalité professionnelle délivré par la
Fédération Française d'Équitation - FFE



L'Animateur d'Équitation est un titre certifiant de **niveau 3**, permettant l'exercice professionnel de l'enseignement en autonomie et contre rémunération sous l'autorité d'un titulaire du BEES ou BPJEPS.

Le titulaire de l'AE exerce le métier couramment appelé « Animateur d'équitation » et intitulé « Animateur » dans la convention collective étendue.

Contact

F.E.R.O (adresse postale)
36 Allée de l'Éguille
17 620 CHAMPAGNE

Tél : 06.58.12.09.20
Mél : bpjeps.fero@gmail.fr

Contact pour la formation
Mathilde Lemercier



Labels



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :

**ACTIONS DE FORMATION,
ACTIONS DE FORMATION PAR
APPRENTISSAGE**



Certifié et
référéncé

Contact

F.E.R.O (adresse postale)
36 Allée de l'Éguille
17 620 CHAMPAGNE

Tél : 06.58.12.09.20
Mél : bpjeps.fero@gmail.fr

Contact pour la formation
Mathilde Lemercier



Site pédagogique

Domaine de L'Aubrée
17 620 Echillais

Centre équestre

Domaine de L'Aubrée
17 620 Echillais

Partenaires





Fiche formation

L'AE exerce les fonctions suivantes :

- Assurer l'accueil des différents publics et la promotion des activités et des animations d'un établissement équestre
- Participer à l'encadrement des activités équestres jusqu'aux premiers niveaux de compétition en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés
- Assurer l'entretien des équidés et des infrastructures pour permettre leur utilisation en respectant les principes du bien-être animal, les règles d'hygiène et de sécurité et la réglementation en vigueur

Cette formation permet de (et/ou) :

- vérifier ses motivations pour le métier d'enseignant
- effectuer une préformation diplômante pour le BPJEPS
- passer du statut de bénévole à celui de professionnel
- pouvoir travailler auprès des chevaux à l'année, pendant les vacances scolaires ou les week-ends (jobs d'appoint ou d'étudiant)

Quand vous renseigner ? Les dossiers de candidature aux tests sont à envoyer début juillet, il est important de vous renseigner sur les moyens de financer votre formation à compter de janvier. Contactez-nous au plus tôt afin de vous conseiller dans la démarche à suivre.

Accès : Les infrastructures sont accessibles aux personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap pour mettre en œuvre les aménagements nécessaires au moment de votre inscription.

Plus d'infos ? Rendez-vous sur notre site : <https://www.formations-equines-fero17.fr/>



Durée

La formation est dispensée en alternance soit :

- 490 heures de cours théoriques et techniques sur le site pédagogique du F.E.R.O à Echillais.
- 840 heures en entreprise dans le centre équestre de votre choix **sous conditions.**

La formation AE est réalisée sur 10 mois, de Septembre à Juin :

- 24 semaines types de formation (Jeudi-Vendredi)
- 7 semaines complètes au F.E.R.O (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi)
- 8 semaines complètes en entreprise (vacances scolaires)
- 4 semaines de congés



Contenu de la formation

- M1 :** Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres
- M2 :** Maîtrise des techniques équestres
- M3 :** Soins et entretien des équidés et infrastructures
- M4 :** Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire



Quelques chiffres

Tarif pour un parcours plein : 4490 €

Ce que le tarif comprend :

- Cours théoriques
- Mises en situation pédagogiques et techniques à cheval
- Accès à la plateforme numérique

Taux de réussite depuis 2018 : 83 %

Taux de satisfaction 2021 : 9.25/10

Taux d'insertion depuis 2018 : 83 %

Devis personnalisé sur demande en fonction de votre statut, de vos diplômes (équivalences) et de votre expérience (allègement).

Des financements sont possibles pour réaliser cette formation. Selon votre profil et si besoin, le F.E.R.O vous aide à monter votre dossier d'aides.



La plateforme L.M.S.

Une solution innovante et performante de formation à la pointe des dernières technologies.

Certaines connaissances ne peuvent être transmises efficacement que lors de sessions présentiels. Mais la grande majorité des connaissances transmises en formation peuvent être transmises à distance : cours, études de cas, exercices d'application, questions d'évaluation ... L'idée est donc de se focaliser en présentiel sur les savoirs fondamentaux qui nécessitent une interaction forte avec le formateur et de compléter avec un dispositif à distance pour approfondir et s'entraîner.

L'individualisation du parcours est au cœur de la formation. Grâce à la plateforme L.M.S, le parcours de chaque stagiaire pourra être adapté en temps réel : en fonction de leur niveau, certains auront un parcours en entreprise renforcé pour améliorer leurs compétences pédagogiques et/ou techniques, d'autres auront la possibilité d'avoir des cours individualisés dans les secteurs théoriques non maîtrisés.



Informations pratiques

HEBERGEMENT : Il n'y a pas d'hébergement sur place mis à la disposition des stagiaires. Toutefois, vous pouvez vous rapprocher des auberges de jeunesse, de l'Office du Tourisme, camping...

TRANSPORT : Le site pédagogique du F.E.R.O est desservi par la ligne E. Pour plus d'informations sur les commodités voisines, vous pouvez consulter le site de la ville d'Echillais.

RESTAURATION : Les stagiaires ont accès à une salle équipée d'un four à micro-ondes et d'un réfrigérateur leur permettant de déjeuner sur place.



Conditions d'admission

- Être âgé de 16 ans
- Être titulaire du Galop 6 de cavalier
- Être titulaire d'une licence fédérale de compétition en cours de validité
- Présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'encadrement des activités équestres datant de moins de 3 mois
- Être titulaire du PSC1 ou d'un Réussir les tests de sélection interne au F.E.R.O
- Être titulaire ou réussir les tests d'entrée en Formation



Effectif

Jusqu'à 15 stagiaires



Après l'AE

Vie active, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, spécialisation...